

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°036

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 44

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 MARS 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 11 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 5 mars 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

DESCAMPS Christiane, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Monsieur Samuel MARTIN  
Monsieur Dominique DANDRIEUX  
Monsieur Thierry AUGY  
Monsieur Zayen CHIKHDENE  
Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ  
Monsieur Lewis CHARTIER  
Madame Margaux HOUIS  
Madame Safia BOUCHA  
Madame Meriem DERKAOUI

Madame Zakia BOUZIDI  
Madame Marie-francoise MESSEZ  
Monsieur Philippe ALLAIN  
Madame Princesse GRANVORKA  
Madame Véronique DAUVERGNE  
Monsieur Michel HADJI-GAVRIL  
Monsieur Pierre SACK  
Monsieur Jean jacques KARMAN  
Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Damien BIDAL

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

**OBJET : Budget Primitif 2021 du budget principal de la Commune d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jose LESERRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1 et L 2312-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes ;

Vu la Loi de finances pour 2021 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu en séance du conseil municipal du 11 février 2021 ;

Vu le projet de budget primitif 2021 ;

Vu la note de présentation du budget annexée à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°1 Moyens généraux – fonctions supports, réunie le 10 mars 2021 ;

Adoption à la majorité par 39 pour, 14 contre (Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Marc GUERRIEN , Nadege NIFEUR, Jean jacques KARMAN, Safia BOUCHA, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Meriem DERKAOUI, Zishan BUTT, Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA)

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le budget primitif 2021 de la Commune (budget principal) équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 159 292 416 €

Recettes : 159 292 416 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 92 857 638 €

Recettes : 92 857 638 €

**DIT** que le Maire est autorisé à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

**Reçue en préfecture le : 23/03/21**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20210311-lmc119824-DE-1-1**  
**Publiée le : 24/03/21**  
**Certifiée exécutoire : 24/03/21**

Le Maire,

Karine FRANCLET

